

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 janvier 2024
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-huitième session
Point 107 de l'ordre du jour
Prévention du crime et justice pénale

Conseil de sécurité
Soixante-dix-neuvième année

**Lettre datée du 30 janvier 2024, adressée au Secrétaire général,
au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération
de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de l'appel lancé par la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie à l'Organisation des Nations Unies, aux organisations parlementaires internationales et aux parlements nationaux concernant les attaques criminelles commises contre des civils par les formations armées ukrainiennes sur le territoire de la Fédération de Russie (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 107 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Vassily Nebenzia



Annexe à la lettre datée du 30 janvier 2024 adressée au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Huitième Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie

Déclaration de la Douma d'État

Adressée à l'Organisation des Nations Unies, aux organisations parlementaires internationales et aux parlements nationaux concernant les attaques criminelles commises contre des civils par les formations armées ukrainiennes sur le territoire de la Fédération de Russie

Les députés de la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie se déclarent vivement indignés par la politique inhumaine du régime de Kiev qui, en proie à une haine impuissante, utilise des méthodes terroristes proprement barbares, tentant de semer la peur dans la population civile des territoires russes frontaliers et de se dédouaner des échecs essuyés par les formations armées ukrainiennes sur la ligne de front.

De plus en plus souvent, nous sommes témoins de tirs de roquettes et d'artillerie aveugles et d'attaques perpétrées à l'aide de drones par les soldats ukrainiens sur les capitales régionales, d'autres villes et des zones habitées. Ces frappes, qui sont effectuées en flagrante violation des normes du droit international humanitaire et des méthodes et moyens employés dans la conduite des conflits armés, tuent des civils, dont des enfants, des femmes et des personnes âgées, et détruisent des écoles, des hôpitaux et d'autres installations critiques d'infrastructures civiles.

Un énième crime sanglant a été commis par les néonazis ukrainiens le 21 janvier 2024, à savoir le bombardement intentionnel et aveugle, au moyen d'un système de lance-roquettes multiples, d'un marché et de ses commerces adjacents à Donetsk, dans le quartier Tekstilchtchik de l'arrondissement de Kirov, dans lequel 27 civils ont péri. Par ailleurs, 25 autres personnes, dont 2 enfants, ont été blessées.

Les députés de la Douma d'État sont profondément bouleversés par le cynisme de cette attaque criminelle dont les victimes étaient des citoyens ordinaires faisant leur marché un jour de dimanche. Cet acte terroriste, horrible et absurde, a révélé la nature criminelle du régime de Kiev, qui s'emploie à répandre une idéologie empreinte de haine et d'intolérance, exaltant le culte bandériste de la mort.

Les attaques préméditées des formations armées ukrainiennes contre des civils, y compris la frappe aveugle simultanée sur des rues et des bâtiments sportifs de la ville de Belgorod le 30 décembre 2023, placent les bourreaux de Kiev au même niveau que les organisateurs et les exécutants des massacres commis dans le village biélorusse de Khatyn et sur le territoire polonais de la Volhynie, au cours desquels les nazis et leurs hommes de main s'en étaient pris à des civils.

La Douma d'État considère que les protecteurs occidentaux du régime néonazi ukrainien portent l'entière responsabilité de ces crimes commis par leurs marionnettes, crimes qui apparaissent aux yeux de quelques hommes politiques dépourvus d'honneur et de morale comme l'exercice par Kiev du droit d'autodéfense.

La politique provocatrice pratiquée collectivement par l'Occident, qui encourage les chefs de bande ukrainiens à porter des coups sanglants à la population civile russe, ne saurait rester sans une riposte ferme de notre part et ne fait qu'accroître la motivation des soldats russes à faire en sorte que notre opération militaire spéciale atteigne tous ses objectifs et protège pour toujours nos frontières, notre pays et notre peuple de la menace terroriste ukrainienne. La nature criminelle des autorités de Kiev et leurs attaques meurtrières contre des civils confirment la parfaite inaptitude du régime de Zelensky à la conciliation et son refus manifeste de trouver un règlement au conflit par la voie politico-diplomatique.

Les députés de la Douma d'État exhortent l'Organisation des Nations Unies, les organisations parlementaires internationales et les parlements nationaux à juger les crimes sanglants commis par les autorités de Kiev et à donner une évaluation juridique des violations des règles du droit international humanitaire qu'elles continuent de commettre, de leurs crimes de guerre et des atteintes qu'elles portent à la paix et à la sécurité de l'humanité. La Douma d'État est convaincue que les commanditaires et les exécutants des actes terroristes perpétrés dans les villes russes seront inmanquablement châtiés, comme tous les autres criminels de guerre quels qu'ils soient, et elle appelle tous les dirigeants politiques de bon sens à unir leurs forces pour mettre un terme à ce bain de sang insensé.

Toutefois, on ne peut à présent se contenter de juger les terroristes néonazis, bien que de nombreux hommes politiques occidentaux, ayant fait du « deux poids, deux mesures » leur credo, faillissent au respect des principes et à leur responsabilité même à cet égard. Le régime de Kiev, qui est à l'agonie, devient de plus en plus dangereux.

Les députés de la Douma d'État lancent un appel et se tiennent prêts au dialogue constructif et à la coopération entre tous ceux qui veulent éradiquer la menace terroriste et l'idéologie néonazie, et qui adhèrent non seulement en paroles mais en actes aux principes de bon voisinage, de coopération mutuellement bénéfique et de développement pacifique.

V. V. Volodine
Président de la Douma d'État de l'Assemblée fédérale
de la Fédération de Russie

Moscou, le 23 janvier 2024
